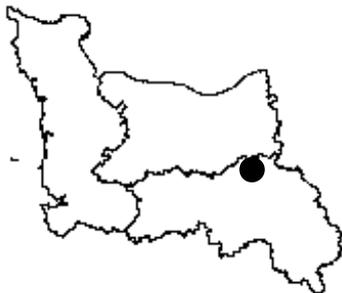




Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE



Zone de type : 1

N° régional : 0091-0001

N° national : 250008493

Année de mise à jour : 2008

Superficie : 23,5 ha

Altitude : 180 - 225 m

Mesure(s) existante(s) :

Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

Arrêté Préfectoral de Biotope

Terrain acquis par une fondation, association, conservatoire de sites

Nombre d'espèces

inventoriées : 506

### Commune(s)

INSEE	NOM
61010	AUBRY-LE-PANTHOU

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0091-0001

## COTEAU DES CHAMPS-GENETS

Le coteau des Champs-Genêts se localise sur le flanc d'un vallon exposé au Sud, affluent de la vallée de la Vie. Il présente, comme la plupart des coteaux du Pays d'Auge, un gradient croissant de sécheresse du bas vers le haut de la craie cénomaniennne pour atteindre un niveau plus humide au sommet, lié à la présence des argiles à silex.

### FLORE

Plusieurs formations végétales se partagent le coteau :

- une zone buissonnante au Sud-Est, dominée par les Genévriers communs (*Juniperus communis*) entre lesquels subsistent des zones herbeuses,
- une pelouse xérophitique qui constitue la majeure partie du coteau,
- une partie boisée au sommet (hêtraie calcicole) qui tend à gagner du terrain vers le bas par l'intermédiaire d'arbustes calcicoles (*Viorne lantane*, *Troëne commun*, *Fusain d'Europe*...) limités par le pâturage.
- une prairie maigre de fauche.

Plusieurs plantes remarquables, parfois protégées au niveau régional (\*), ont pu être déterminées essentiellement au niveau des pelouses : la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*\*), la Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), le Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucum*), la Sariette des champs (*Acinos arvensis*), le Galéopsis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*). Parmi les orchidées, citons l'Ophrys litigieux (*Ophrys sphegodes* ssp. *litigiosa*\*), l'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*\*), la Platanthère à deux feuilles (*Plantanthera bifolia*), la Céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*)...

### FAUNE

Les inventaires entomologiques réalisés sur cette zone ont permis de recenser nombre d'espèces rares.

Parmi les orthoptères, signalons la présence du Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), du Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*), de l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*), du Criquet de la Phalène (*Stenobothrus lineatus*), du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)...

Les lépidoptères rencontrés comptent également quelques raretés comme le Damier de la Succise (*Eurodryas aurinia*), espèce protégée au niveau national, l'Argus bleu céleste (*Lysandra bellargus*), l'Argus bleu-nacré (*Lysandra coridon*) dont ce site constitue la seule station du Pays d'Auge ornaï, l'Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineolus*), le Zygène de Carniole (*Zygaena carniolica*), le Gazé (*Aporia crataegi*), l'Argus bleu-violet (*Plebejus argus*), la Zygène de l'hippocrépis (*Zygaena hypoprocrepidis*) et l'Hespérie du Dactyle (*Thymelicus lineolus*)

Sur le plan ornithologique, les premières investigations ont permis de découvrir la nidification de la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), la présence régulière de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), citons le passage du Moineau friquet (*Passer montanus*) et la présence du Rouge queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*).

Chez les reptiles nous retrouvons la vipère péliade (*Vipera berus*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*).

## Sources / Bibliographie

A.F.F.O., 1982 - Inventaire des sites naturels riches du département de l'Orne.

A.F.F.O., 1989 - Les sites naturels de l'Orne. Tome I. Conseil général de l'Orne.

STALLEGER P., 1996 - Une nouvelle réserve du GONm - Le petit Liseron n°2/1996, page n°4

DEBOUT G., janvier 1996 - ERG 95. Etat des réserves du GONm. Année septembre 1994 à août 1995, GONm.

DEBOUT G., janvier 1997 - ERG 96. Etat des Réserves du GONm. Année septembre 1995 à Août 1996, GONm.

DEBOUT G., janvier 1998 - ERG 97. Etat des réserves du GONm. Année septembre 1996 à août 1997. GONm.

ROLLAND R., sept. 1999 - Conservation durable des pelouses calcicoles. Application au coteau des Champs-Genêts (Aubry-le-Panthou, Orne). Rapport de D.E.A. Université de Caen, DIREN de Basse-Normandie.

DEBOUT G. & coll., mars 1999 - ERG 1998. Etat des réserves du GONm. Septembre 1997 à août 1998. Groupe Ornithologique Normand.

GUENIN.E.,VIGOT.E.,2002,Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie, Suivi scientifique2002 du Coteau des Champs-Genêts.

GUENIN E./CFEN, 2002 - Coteau des Champs Genêts. Suivi scientifique 2002

GUENIN E./CFEN, 2002 - Coteau des Champs Genêts. Suivi scientifique 2001

## Sources / Informateurs

1996 GUENIN E. - Données de terrain non publiées, CFEN de Basse-Normandie.

1999 A.F.F.O. - Données de terrain non publiées.